

EMBALLAGE PLASTIQUE

Bac jaune

DÉCHETS DE VERRE

conteneurs dans les lieux publics

(il n'y a pas de poubelle dédiée pour les déchets de verre)



- feuille d'aluminium
- Emballage en aluminium
- film d'emballage
- canettes
- couvercle en aluminium
- cartons de lait et de boisson
- pot de yaourt
- Bouteilles de shampoing et savon à vaisselle
- Bouteilles en plastique sans symbole de consigne
- Emballage polystyrène

Les objets suivants ne peuvent pas être jetés dans le bac jaune:

Objets en plastique tels que des seaux de nettoyage ou des jouets pour enfants

Plus d'informations sur le bac jaune
www.meine-gelbe-tonne.de
www.muelltrennung-wirkt.de



- Bouteilles en verre sans symbole de consigne
- Boîte sans couvercle
- Emballage alimentaire en verre
- Le verre blanc et le verre ambré doivent être triés par couleur
- Le verre vert et les autres verres colorés sont triés en verre vert

Les articles suivants ne doivent pas être jetés dans des récipients en verre:

verre de fenêtre
verre brisé et miroir
verres en plomb, en cristal et à boire
ampoules



BIEN TRIER LES DÉCHETS



www.ku-fichtelgebirge.de

Kommunalunternehmen
Umweltschutz Fichtelgebirge
Hornschuchstraße 101 A
95632 Wunsiedel
téléphoner 09232 80626
E-Mail info@ku-fichtelgebirge.de



VIEUX PAPIER

bac vert

DÉCHETS ORGANIQUES

tonne de brun

DÉCHETS RÉSIDUELS

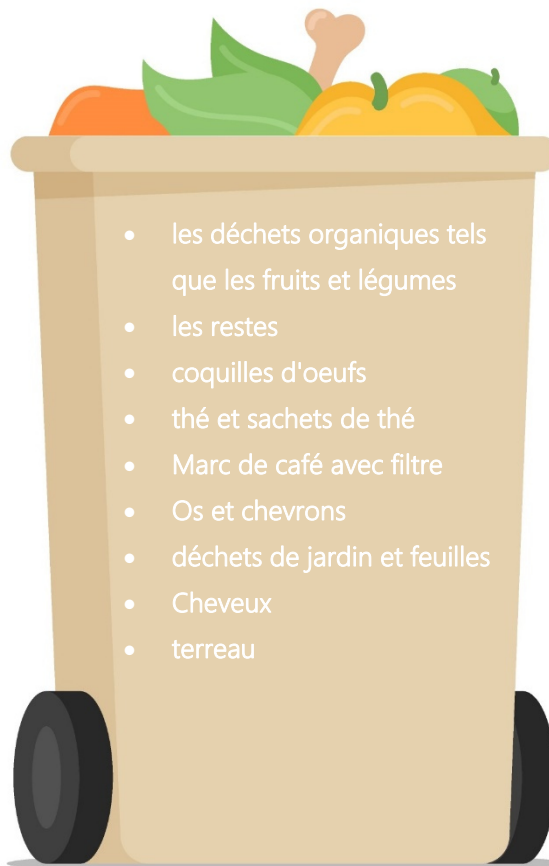
bac noir



- papier
- sacs en papier
- boîte à pizzas
(Les cartons sales sont jetés dans la poubelle des déchets organiques)
- Papier carton
- les journaux et magazines
- dépliants
- Livres
- catalogues

Les objets suivants ne doivent pas être jetés:

papier souillé tel que serviettes en papier, serviettes et mouchoirs
conditionnement de produits surgelés
fonds d'écran, papier cuisson, reçu et papier photo



- les déchets organiques tels que les fruits et légumes
- les restes
- coquilles d'oeufs
- thé et sachets de thé
- Marc de café avec filtre
- Os et chevrons
- déchets de jardin et feuilles
- Cheveux
- terreau

Les éléments suivants ne doivent pas être jetés dans le bac à compost:

Cendres et cigarettes
produits en plastique
textiles
chutes de bois traité

Vous trouverez de plus amples informations sur le thème de l'élimination et l'ABC des déchets sur www.ku-fichtelgebirge.de



- Produits d'hygiène
- mouchoirs et mouchoirs cosmétiques
- Cendres et cigarettes
- plats abîmés
- verre brisé et miroir
- sacs d'aspirateur
- jouet endommagé
- textiles souillés
- caoutchouc
- bougies

Les éléments suivants ne doivent pas être jetés dans la poubelle résiduelle:

Équipement électronique
la batterie
Emballage plastique
les débris des chantiers
Lampes LED et à économie d'énergie